

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT :

Pour Roubaix, trois mois,	7 francs, 50
» » six mois,	14 » »
» » un an,	25 » »

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gerant, bureau du Journal, rue du Vieil-Abreuvoir, 25 (coin de la rue Nain).

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées avant midi le jour de la publication.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFITTE-BULLIER et C^o, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAYAS LAFITTE BULLIER et C^o pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

ROUBAIX, 4 FÉVRIER 1869.

Bulletin politique.

Le retour hâtif du maréchal Mac-Mahon en Algérie est motivé surtout, par une agression des tribus hostiles sur la frontière du Djebel-Amour. Ce mouvement est expliqué comme il suit dans une correspondance d'Alger.

Les tribus non soumises de ce côté de la frontière ont pénétré sur le territoire des Ouled-Sidi Naceur, où ils ont enlevé quelques donas de peu d'importance ; ils ont continué leur invasion jusqu'aux environs de l'Oued-Tagun. La communication télégraphique avec Géryville a été coupée.

À la première nouvelle de cette attaque, la garnison de Laghouat est sortie avec toutes ses forces ; celle de Géryville s'est également mise en mouvement. Celle de Tlemcen, de Bel-Abbes et de Tisret, ont reçu l'ordre de se porter sur la lisière du Tell.

Les dissidents aujourd'hui en révolte sont les mêmes qui, en 1863, s'étaient réfugiés à Figuig, à l'extrémité sud de l'empire du Maroc. Quoiqu'ils aient fait en avant une marche rapide, ils sont encore bien loin de la partie colonisée.

Une dépêche de l'agence Havas, datée d'Alger, 2 janvier, 10 h. du soir, est ainsi conçue :

Le colonel de Sonis, commandant supérieur de Laghouat, a rencontré, le 1^{er} février, à neuf heures du matin, les O. Sidi, cheiks, réunis au nombre de 3,000 cavaliers et 800 fantassins auprès d'Ayn-Madhy, à 15 lieues ouest de Laghouat. Il les a abordés avec sa colonne forte de 1,200 hommes et les a complètement battus.

L'ennemi a emporté un grand nombre de morts et de blessés et il a laissé sur le terrain du combat 70 morts. Cette brillante affaire qui rétablira la tranquillité un instant compromise dans le sud, ne nous a coûté que 2 officiers et 8 soldats blessés.

Le colonel de Sonis poursuit l'ennemi qui a pris la direction de l'ouest.

Le Corps législatif ne sera convoqué que le 9 ou le 10 février. Jusque-là réunions dans les bureaux. La commission relative aux pensions de l'armée de mer a nommé pour rapporteur M. Cousin. Les autres projets à l'ordre du jour sont ceux relatifs à la ville de Paris et au Crédit foncier, au chemin de fer du Nord et à l'enseignement technique. Ces quatre projets et interpellations qui pourront encore se produire, conduiront au budget dont on pourra commencer la discussion à la fin du mois de mars au plus tard.

Le Code rural, titre premier, déposé au Corps législatif à la fin de la session dernière, ne sera mis à l'étude que durant la prochaine session.

La Commission du budget a reçu de M. Dalmas, un amendement ayant pour objet la fondation d'une Banque par actions pour opérations de crédit, d'escompte, de dépôts et comptes courants.

La Commission relative aux ventes judiciaires d'immeubles, aux partages et à la purge des hypothèques, a repris le cours de ses travaux. On en conclut que ce projet, si diversement apprécié non-seulement dans le public, mais dans la magistrature, sera soumis durant la présente session à la délibération des Chambres.

J. RENOUX.

Politique de M. de Bismark, jugée par lui-même.

Le Parlement prussien a consacré par un vote de 256 voix contre 70, la politique spatiale de M. de Bismark. La fortune privée du roi de Hanovre et celle du prince-électeur de Hesse sont décidément mises sous le séquestre.

MM. Waldeck et Schultze demandaient une procédure contre le roi Georges par voie légale, ainsi que tout gouvernement honnête devrait le faire en semblable occurrence.

M. de Bismark, leur répliquant, s'est exprimé ainsi :

« La Prusse doit combattre l'attitude de ces deux princes. L'ex-roi Georges a

adopté, à l'égard de la Prusse, une attitude guerrière ; l'attitude du prince-électeur de Hesse, est diplomatique. A l'étranger, on spécule, non sans raison, malheureusement sur les dissensions encore existantes du patriotisme allemand. Dissensions qui trouvent de l'écho jusque dans cette assemblée. Partout où il y a de la pourriture, on voit naître une sorte de vie à laquelle il n'est pas permis de toucher avec des gants glacés immaculés.

En présence de ce fait, ne nous rapprochez pas l'espionnage. Je ne suis pas né pour être espion ; cela n'est pas dans ma nature. Mais nous devons poursuivre ces reptiles dans leurs trous et voir ce qu'ils font. En agissant ainsi, nous avons droit à vos remerciements.

Ce qui ne veut pas dire que nous puissions dépenser un demi-million de fonds secrets. On trouvera à cet argent d'autres emplois, sauf votre adhésion ou votre approbation ultérieure. Des dettes et des obligations pèsent sur les fonds hessois. Notre devoir sera de les éteindre. Mais ne nous faites pas un reproche de la nécessité pénible où nous nous trouvons d'employer notre argent à l'autre but signalé plus haut ! Voyez vous mêmes et essayez, s'il vous est possible, de lever de la poix sans vous soulever les doigts ! (Vifs applaudissements.)

Telle est la politique de ce gouvernement qui se propose comme modèle à l'Europe et au monde entier, vantant partout l'honnêteté qui a présidé à la formation de l'unité allemande !

Nous connaissons déjà cette politique par les pièces diplomatiques communiquées au parlement italien. Aujourd'hui elle se juge elle-même. Ce sera dans l'histoire de la Prusse une triste page que celle qui relatera les voies et moyens employés par M. de Bismark pour conquérir la Prusse à la Maison de Hohenzollern.

LÉON DUMONT.

CORRESPONDANCE PARISIENNE

Mardi, 2 février.

On ne doute plus à présent de l'adhésion de la Grèce au protocole de la Conférence. Il paraît même que M. de Stackelberg, ambassadeur de Russie, a déclaré à M. de La Valette que son gouvernement avait envoyé à Athènes un courrier porteur de dépêches engageant le roi Georges à céder. La Grèce adhérerait donc purement et simplement au protocole de la Conférence. Le texte de ce protocole, publié hier par l'Indépendant belge, serait parfaitement authentique.

A propos de l'œuvre de la conférence, on a fait avec raison remarquer que la diplomatie y révèle des tendances nouvelles et paraît vouloir s'écarter du principe de la non-intervention que le gouvernement français avait particulièrement aidé à mettre en vigueur dans ces dernières années. La remarque n'est qu'à moitié juste : d'abord on peut en dire autant de la conférence de Londres à propos des affaires du Luxembourg; ensuite, il faut constater que le protocole de la conférence ne stipule rien pour le cas où la Grèce repousserait ses conseils. Cependant cette question particulière a dû être étudiée et l'on nous dit qu'il a été décidé que, en cas de guerre entre la Turquie et la Grèce, toutes les puissances observeraient la plus stricte neutralité. N'est-ce pas là une consécration nouvelle du principe de non-intervention ? Quant à l'œuvre de la conférence, elle ne constitue qu'une tentative spéciale qui n'aurait peut-être pas eu lieu si l'on n'avait eu l'œuvre de la Grèce, d'une des grandes puissances.

Le Bulletin international de Dresde, publie une lettre de Berlin dans laquelle il est dit : « Dans un conseil tenu par le roi il a été décidé de renforcer les garnisons de Mayence et des places situées sur le Rhin. Des forts détachements vont être incessamment dirigés sur ces points... etc. »

La discussion sur la demande d'interpellation du baron de Benoist n'a pas même rempli toute la séance d'hier, et l'on peut dire que la montagne a accouché d'une souris.

Trois orateurs seulement ont été entendus, M. de Benoist, M. Baroche et M. Emile Olivier. Tout d'abord le débat s'est trouvé circonscrit et dès les premières paroles de M. de Benoist on a compris que la discussion aurait les pro-

portions les plus modestes. M. Benoist s'est déclaré partisan de la liberté de réunion, ce qui accuse chez cet honorable arcaïdien un progrès notable dans la voie des idées libérales ; il a demandé seulement que la répression fût un peu plus fréquente et plus sévère à l'égard des auteurs de théories subversives. M. Baroche a facilement fait cette promesse au nom du gouvernement. La séance n'est pas intervenue dans la discussion, se bornant à déclarer par la bouche de M. Peletan qu'il ne s'agissait que d'une querelle de ménage entre un membre de la majorité et le gouvernement. M. E. Olivier a fait un discours très-court, mais fort habile, où tout en condamnant énergiquement les théories exposées dans les réunions publiques, il a déclaré qu'il croyait les manifestations de l'opinion suffisantes pour les combattre, sans qu'il fût nécessaire de recourir à la répression légale. Cette proposition a été combattue par M. Baroche et M. de Benoist, satisfait des explications du gouvernement, a retiré sa demande d'interpellation ; par conséquent, la Chambre n'a eu aucune question à trancher par un vote.

Cette séance d'hier a cependant une importance qu'il est utile de signaler. Evidemment la majorité n'a aucune tendance pour cette liberté de réunion ; si elle l'a votée l'année dernière, c'est qu'elle n'a pas voulu faire une démonstration contre le gouvernement. Mais voyez comme certaines idées libérales se nationalisent vite chez nous et entrent facilement dans la pratique des choses. La majorité en est arrivée à déclarer bonne et utile cette liberté nouvelle, et ceux que l'on connaît pour ses adversaires les plus redoutables, sinon les plus convaincus, ont évité de prendre la parole. On peut dire que la séance d'hier est une sanction nouvelle de la loi qui a établi le droit de réunion.

On m'assure que cette année encore, ce sera M. Busson-Billault, et non M. Mége, qui sera nommé rapporteur du budget ; on en donne plusieurs raisons. D'abord, la Chambre aussi bien que le gouvernement, désire que le rapport soit fait avec le plus de promptitude possible, et M. Busson-Billault a l'habitude de ce travail. Ensuite dans le rapport du budget de l'année dernière, il avait été stipulé certaines promesses que devait réaliser le budget présenté cette année ; plusieurs questions avaient été ajournées ; de sorte que le rapport de 1869 pouvait être considéré comme la suite du rapport de 1868

FUUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX du 5 FÉVRIER 1869.

CHRONIQUE PARISIENNE.

Paris, 2 février.

On danse partout, avec un entrain et une gaité sans pareils, comme s'il n'y avait ni conférence, ni question espagnole, ni question d'Orient, ni dans l'air une odeur de poudre. C'est au point que les uniformes de la nouvelle garde mobile, de si triste augure, viennent d'entrer en danse et prennent leur copieuse part des frémissements du bal. Cela tourmente ; on se sent le cœur serré. Ainsi aux heures mauvaises qui précèdent les grandes seussances, les sociétés éprouvent de ces ennuisements ; le rictus de la joie les envahit, elles s'affolent d'incouciance et de plaisir. Un Héraclite quotidien qui leur crierait : « Vous dansez sur un volcan ! » n'obtiendrait que des éclats de rire.

C'était pourtant une bien belle phrase, et qui a eu raison, ce qui n'arrive que très rarement aux belles phrases :

« La spectacle continu de cette insouciance parisienne vous donnerait quelque envie d'imiter le chien de la fable qui, après avoir défendu vaillamment et touti-

lement le dîner de son maître, se décala à en prendre sa part ; c'est-à-dire que pour un peu, et de guerre lasse, on renoncerait à pousser des cris d'alarme dans le désert, et l'on ferait chorus aux allégres ennuisements des sœurs qui ne veulent rien entendre, des aveugles qui ne veulent rien voir.

Mais cette jolie fable de La Fontaine, comme beaucoup d'autres, est d'une morale très-relâchée. La politique nous a offert maint et maint exemple de ces chiens philosophes, qui, après avoir dételé le coussin-coussin de la fortune du maître, passaient, bien engraisés, au service d'un autre maître, et en servant ainsi tour à tour une demi-douzaine fidèlement.

D'ailleurs, la gaité du monde parisien n'est rien moins que communicative. C'est une espèce de réaction : toutes les choses dont elle s'alimente vous donneraient envie de pleurer. Il y a ces jours-ci des fêtes magnifiques : bals, concerts, réunions d'apparat ; on y cherche la France sans presque l'y trouver ; le sceptre du luxe et de l'orgueil triomphant appartient à des personnalités étrangères. Il en arrive de la Russie, de l'Amérique, du Brésil, de la Hollande, etc. Certaines feuilles font profession de mettre cela en beau relief, au risque de ressembler à des hôteliers qui flagnorent les voyageurs cosus. Et quelles sortes de filigories ? On énumère des poitrines et des épaules avec le zèle artistique d'un garçon boucher qui orne ses gigots de papier d'or. Ils trouvent que cela fait venir l'eau à la bouche, parce que les honnêtes gens ne peuvent lire cela sans cracher. Ah ! ces récits des fêtes parisiennes ! Ils vous reportent aux récits de Mme de Sévigné décrivant le pastel d'un

grand roi. Nous ne voulons pas appuyer. Nous ne voulons pas même regretter. Cependant, les splendides aristocratiques de l'autre siècle, c'étaient au moins les splendeurs de la France ; sans doute elles contractaient les idées de la sagesse, du moins elles exprimaient le développement grandiose de la beauté, de la grâce, de la poésie, quelque chose comme la floraison excessive de l'âme humaine. Un jour le troupeau de bœufs classiques nourri aux étables de la Grèce et de Rome a cédé à tout cela. Et en fin de compte, nous voyons que tout cela se refait ; seulement le chroniqueur Faluchard, remplace Mme de Sévigné, et il tape sur l'épaule des belles dames, qu'il appelle « ma charmante », et qui lui sourient en vue d'obtenir une meilleure réclamation.

Mais ce que l'on a plus de peine à comprendre, c'est le succès des uniformes de la landwehr française. Au lendemain de la révolution de 1830, l'uniforme de garde national fut le mode aussi ; le peuple s'endimanchait du schako et la tunique. Quelle différence ! En nous exerçant au mécanisme du croisez-elle ! et du déchirez-ouche ! nous savions bien que ce n'était pas sérieux, et que les embarras du dehors nous garantissaient une longue sécurité. Au bout de quelques mois, cependant, nous avions de l'uniforme par-dessus la tête, et peu à peu ses pacifiques obligations nous devinrent odieuses. Aujourd'hui, c'est très sérieux ; on vous enrôlement, on vous enrôlement, à l'instar de la Prusse qui menace ; le bon de la conscription a resserré et multiplié ses étirements ; à toute main tout fusil ; il faut pour ainsi dire se gantier du chassepot comme on se chauffe du soulier, et l'uniforme de la garde mo-

bile, ce signe douloureux des malheurs du temps, surgit dans les bals parisiens sans troubler la joie ! Nous avons donc raison ; il n'y a plus là que des étrangers ; depuis que Paris est devenu la capitale des viveurs, des faiseurs, des millionnaires européens de l'un et de l'autre sexe, on y chercherait vainement la France. Au lac du Bois de Boulogne même on trônait ces jours-ci l'art du patin, c'étaient encore des messieurs et des dames en sky ou en off qui obtenaient la palme. En vérité, quand on a suivi un peu assidûment, l'espace d'une quinzaine, les racontars aristocratiques des feuilles frivoles, on prend plaisir à rêver d'une fête éclatante où tous les notables s'appelleraient Delorme, Dubois, Gilquin, Gauthier, Fournier ; cela repose de l'importance psalmodique de ces noms inconnus et bizarres dont le débordement fait penser à une troupe de singes et de Perruches qui s'abattraient dans les bois de Compiègne.

En s'inspirant d'un pareil ordre d'idées, les débats du Corps-Législatif ne pourraient que plaire. Tous nos députés du moins, ou presque tous, sont français. Ils ne s'entendent pas mieux pour cela. L'affaire des émeutes de la réunion a eu les honneurs du premier engagement : un combat d'avant-garde. Si bien que les journaux démocrates aient préparé l'affaire, elle n'était pas mûre pour les commodités de la discussion publique. Mais il fallait lire ces maîtres journaux ! Un petit groupe de leurs a transporté dans notre colonie les violences de la mère-patrie : car la Révolution, fille bâtarde, a aussi une mère-patrie. Il y a là du papier et des hommes qui justifient la maxime fameuse : Quand on n'est capable de rien, on est capable

de tout ! Ils ont sous la main des surtitres précieux : une race qui a de l'encre démocratique dans les veines. A un moment donné, et les phrases ayant bien disposé le terrain, les nègres donnent un coup d'épaule à leurs frères et amis les blancs. L'épouvantable alors plane sur la ville ; il y a plus ni ordre, ni lois, ni sécurité ; le peuple se déchaîne ; le pillage ; aussi le meurtre et l'incendie annoncent que le jour des redressements approche. Les faits hideux qui ont terrorisé notre colonie de la Réunion sont connus ; inutile de les rappeler.

Mais ce qui est moins connu et ce qui mérite une mention, c'est l'abominable travail auquel s'est livré ici une certaine presse à propos des événements de la Réunion. Les fusils scintillent de plus leur importance. S'ils ne raisonnent pas encore, les principes d'ordre et de discipline qui sont en eux agissent déjà. Il paraîtrait que les fusils de la Réunion ; impatientés ou indignés, sont partis tout seuls. Il y a eu des blessés et des morts, des personnes inoffensives peut-être, rien des révolutionnaires bien entendu. Evidemment le résultat malheureux appartient au parti qui a été, pendant trois ou quatre jours, maître de la ville. Les victimes inoffensives le savent de reste. Leur cause est la même que celle des établissements religieux sacragés. Ce serait à nous, et à nous seuls de nous plaindre.

Eh bien ! non. Les feuilles démocratiques de Paris ont usurpé le rôle qui nous appartenait, et elles se sont prises à pousser des clamours d'attendrissement au sujet du petit nombre de victimes qu'a faites le fusil de la France provoqué à l'indignation par les audaces révolution-